

Image not found or type unknown



Droit à la circulation ou titre de séjour

Par **bouzidi ep hakkar assia**, le **27/01/2010** à **17:22**

Bonjour,rnrn mariée à un français d'origine algerienne depuis mars 2000,résidant en france et moi à alger, je continue pour me déplacer à demander le visa.n'ais-je pas droit à un titre qui me permettrait de me déplacer sans recours au visa et à ses tracasseries ?rn rn j'ajouterai que si nous vivons l'un loin de l'autre ,c'est parceque ma carriere professionnelle,me retient en algerie,et que je ne peux ni ne veux l'interrompre.rnrnmerci de me répondre.rn rn .